

**BRUXELLES (MPE-Média)** – La Commission européenne a finalement accouché ce mardi d'un plan industriel pour « assurer un futur à l'acier en Europe ». Les aciéristes s'en sont dit contents, les syndicats beaucoup moins. Une évaluation des progrès réalisés faite par un groupe dit "de haut niveau" est prévue d'ici à un an.

Ce « plan d'action acier » dont les modalités sont esquissées avec prudence dans le communiqué de la Commission devrait inclure quelques allègements de « charges réglementaires », un contrôle des exportations de ferrailles, la lutte contre l'importation de produits subventionnés et les pratiques commerciales « déloyales », ainsi qu'un volet incitatif d'aides à l'automobile et à la construction pour relancer la demande d'acier.



M. Antonio Tajani, Vce-Pdt de la Commission Européenne, lors du dernier "Steel Day" d'Eurofer (ph CJ MPE-Média)

Soulignant que l'Union européenne n'a pas proposé de plan d'action en faveur de l'acier depuis 1977 et que celui-ci va être engagé onze ans après l'expiration du « Traité de création de la communauté européenne et de l'acier », qui a donné naissance à l'Europe que nous connaissons, le Vice-Président de la Commission européenne M. Antonio Tajani a rappelé les enjeux en quelques chiffres, notant que l'Europe est toujours le second plus important producteur d'acier au monde après la Chine, employant plus de 360.000 personnes qui produisent près de 177 millions de tonnes d'acier par an, soit 11% de la production mondiale d'acier, malgré la perte de 10% de ses effectifs entre 2005 et 2011 après fermeture de plusieurs sites de production.

Mais 542Mt de « surcapacités » dont près de 200Mt mises au compte de la Chine continuent à plomber la compétitivité des industriels de l'acier – Eurofer estime les siennes à environ 50Mt d'acier brut/an pour près de 500 sites de production recensés par l'UE dans 23 états membres.

De plus, M. Tajani a fait état de la conjonction d'une compétition internationale « féroce », de la chute des prix de l'énergie aux Etats-Unis résultant « de la révolution du gaz de schiste » qui attire les investisseurs outre-Atlantique et va permettre aux USA de devenir bientôt « exportateurs nets d'acier », augmentant selon lui les surcapacités globales.

### **Plan de préservation de l'industrie sidérurgique**

Il était donc bien urgent pour l'Union de tenter de stimuler la demande réelle d'acier, la Commission priant les Etats membres de bien vouloir l'aider à lancer ce plan de préservation de l'industrie sidérurgique, d'autant que l'OCDE anticipe une hausse de la demande globale d'acier à 2,3 milliards de tonnes d'ici à 2025, surtout pour la construction, les transports et la mécanique, surtout dans les pays émergents.

Le Fonds social européen et le Fonds européen de compensation des effets de la mondialisation devraient être mis à contribution pour accompagner les coûts sociaux des ajustements récents ou à venir et garantir « la conservation des savoir-faires indispensables ».

Après avoir noté que le prix de l'énergie a augmenté pour les électro-intensifs de 27% en valeur constante de 2005 à 2012, le Commissaire européen a noté que l'impact sur les utilisateurs finaux des énergies renouvelables risquant d'être négatif à court terme, indiquant qu'il comptait surtout sur les politiques de chaque état membre pour faciliter les réductions des coûts énergétiques pour une industrie à forte intensité d'énergie.

## **L'UE devra revoir ses objectifs de réduction des ETS**

A charge pour l'UE de redéfinir des paliers d'ici à 2020 dans ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin que sa politique climatique cesse d'amplifier la perte de compétitivité des industriels de l'acier, ou pour le moins que le système des ETS (Emissions Trading Scheme – autrement dit d'attribution et de revente des quotas de CO2) soit utilisé par les Etats membres pour financer l'innovation et préserver l'emploi.

A peine effleuré en fin de communiqué, le recyclage demeure présent dans l'esprit des politiques de Bruxelles : « L'Europe a besoin de ses industries de base, pour aider d'autres secteurs à s'engager dans le processus de réindustrialisation. Des matériaux comme l'acier, les produits chimiques, le verre et le ciment sont essentiels dans la chaîne de valeur industrielle pour l'écologisation de l'économie. L'acier est recyclable à 100 % et constitue le matériau le plus basique dans la chaîne de valeur manufacturière d'un produit », conclut le porte-parole de l'UE.

La Commission propose aussi de créer officiellement « un groupe de haut niveau, qui sera chargé de superviser la mise en œuvre du plan ». La Commission fera le point sur les progrès accomplis dans un an.

**Christophe Journet**

**Voir aussi sur :**

<http://ec.europa.eu/entreprise>